

LISTE DES PRESENTS :

NOM PRENOM	POSTE	ADRESSE MAIL
Pierrette Georget	Membre du comité de quartier	
Pierrette Grange	Membre du comité de quartier	
Brigitte Coudière	Membre du comité de quartier	
Claire Beuchard	Membre du comité de quartier	
Claude Fagnou	Membre du comité de quartier	
Isabelle De Figueiredo	Membre du comité de quartier	
Rudy Kazi	Conseillé Municipal	
Pierre Ragot	Responsable Communication Et Vie des quartiers	
Franck John	Adjoint au Maire, en charge du sport	
Laurent BOIVIN	Adjoint au Maire, en charge de la Communication et du Numérique	
Jean-Marie GUERO	Conseiller Municipal Délégué à la vie de quartier des comités de quartier	

Le comité de quartier La Bretonnière s'est tenu à 20h, le 18 juin 2020.

Jean-Marie Guéro a proposé de réaliser un tour de table afin que tous puissent se présenter. A cette occasion, Jean-Marie Guéro a présenté sa mission d'animation des comités de quartier en tant que conseiller municipal délégué à la vie des quartiers. Il en profite pour saluer le travail réalisé ces dernières années par Pierre Jean Le Bec et espère reprendre cette mission de manière satisfaisante.

1°/ Proposition d'organisation des comités de quartier pour les prochaines séances

COMPTE RENDU

Réunion du 29/06/2020 à 20h00 – Centre Sociale Berthe Morisot

Jean-Marie Guéro annonce qu'il souhaite redynamiser les comités de quartier et, pour se faire, propose quelques ajustements dans le fonctionnement de ces réunions :

- Pouvoir inviter des nouveaux participants aux comités de quartiers durant toute l'année et ce, même en dehors des assemblées générales. C'est d'ailleurs ce qui est fait en réalité.
- Encourager et inviter les habitants qui souhaitent s'engager, participer ou découvrir dans la vie de leur quartier. Chaque membre du comité de quartier peut inviter une ou plusieurs personnes du quartier.
- Solliciter autant que possible les comités de quartier quand un projet municipal les concerne.
- Sortir progressivement de la notion de fiche navette (relayée par une application de signalement en cours d'élaboration) et remontées d'information pour tendre vers des réflexions sur des projets. Néanmoins, les comités de quartier seront toujours informés des résolutions et solutions apportées aux habitants du quartier.
- Réaliser des commissions itinérantes / rencontre auprès de la population (pour évaluer un projet sur le terrain, pour demander l'avis des habitants, pour échanger avec eux). Cela se fera sur proposition.
- Proposer aux comités de quartier l'étude et l'analyse de projets et/ou travaux en cours ou à venir dans les quartiers (exemple pour cette séance : voies douces, positionnement des conteneurs à verre, relecture du nouveau plan de ville).
- Présenter à chaque comité de quartiers l'ensemble des actions menées durant ce créneau sur les quartiers par la mairie.

Les propositions ont été approuvées par les membres du comité de quartier.

Pierrette Georget propose que l'on puisse faire tourner les comptes rendus d'un comité à un autre. Jean-Marie Guéro en prend note et n'y voit pas d'inconvénients.

Isabelle De Figueiredo rappelle qu'il existait une rencontre inter-comité de quartier très sympathique et intéressante. Elle souhaiterait que cela puisse de nouveau avoir lieu. Jean-Marie Guéro indique que ce moment convivial est maintenu. Il n'a juste pas pu avoir lieu cette année en raison de la COVID19.

Jean-Marie Guéro a rappelé également que le document « Démocratie Participative » serait repris et réécrit pour repartir de l'avant dans l'organisation de ce dispositif.

D'autre part, Jean-Marie Guéro annonce que, pour chaque conseil de quartier, il redescendra l'ensemble des informations concernant chacun des quartiers et soumettra pour avis aux comités de quartier. Les projets suivants reflètent cette démarche.

COMPTE RENDU

Réunion du 29/06/2020 à 20h00 – Centre Sociale Berthe Morisot

2°/ Présentation du projet de voies douces (pistes cyclables sur la commune)

Ce projet intervient car chaque commune doit proposer des voies cyclables à l'agglomération Cœur d'Essonne. Jean-Marie Guéro indique qu'un document sera proposé aux comités de quartier avec un document pour avis. Ce projet décrit les tracés de pistes cyclables, de marquage au sol.

La piste cyclable est la meilleure solution mais cela nécessite des aménagements, cela coûte cher et cela ne peut pas se faire partout. Les bandes cyclables (marquage au sol) permettent aux voitures de ne pas rouler trop vite. La proposition faite tient dans le budget de l'agglomération Cœur d'Essonne. Cependant, Jean-Marie explique que l'on ne connaît pas les délais de mise en œuvre.

Jean-Marie Guéro explique que l'idée est de réaliser des passerelles entre les quartiers.

Il s'engage à transmettre le plan cyclable, proposé à l'agglomération, à tous les membres des comités de quartiers.

Brigitte Coudière rappelle que sur la rue du parc, il y a une piste cyclable qui n'est pas vraiment sécurisée. La voie n'est peut-être pas assez visible et les bornes en plastiques sont abimées. Il faudrait pouvoir la remettre en état. Jean-Marie Guéro transmettra cette information à Benoît Poulard pour qu'il puisse étudier la réhabilitation potentielle de la voie.

3°/ Présentation du plan de la ville

La commune a subi de nombreuses évolutions autour de la voirie et l'aménagement de nouvelles voies, il est nécessaire de mettre à jour le plan de ville.

Jean-Marie Guéro propose aux comités de quartier de réaliser une relecture de leur quartier pour corriger autant que possible les erreurs qui se seraient glissées. Le document sera transmis numériquement par Pierre Ragot (réalisé).

Pierrette invite à diffuser ce plan au CSBM (Alexandre Duplenne) csbm@ville-sgla.fr (réalisé)

Brigitte propose d'ajouter le Pôle Petite Enfance sur le plan de la commune. Pierre Ragot prend note de cet ajout nécessaire.

4°/ Projet d'installation de poubelles communes (pour le recyclage du verre)

Jean-Marie Guéro annonce que le ramassage du verre actuellement réalisé dans chaque foyer de la commune sera arrêté au 1^{er} Janvier 2021. La raison principale est le risque de santé des « rippers » qu'ils encourent à chaque ramassage par le fait des micros-brisures de verre qu'ils respirent malgré eux.

Jean-Marie Guéro propose de fournir une carte précise (actuellement la carte présentée est un document travail dont les points restent imprécis) par email dans les prochaines semaines lorsque celui-ci sera établi.

Jean-Marie Guéro rappelle que par ailleurs, Saint-Germain-lès-Arpajon dispose d'une déchèterie et qu'il ne faut pas hésiter à l'utiliser.

COMPTE RENDU

Réunion du 29/06/2020 à 20h00 – Centre Sociale Berthe Morisot

NDLR : Un courrier de Mr le Maire Norbert Santin à l'attention du SIREDOM a été envoyé et une réponse a été faite indiquant que l'identification des véhicules professionnels et personnels n'était pas possible, le choix est donc fait d'interdire aux utilitaires de déposer les déchets en tant que particulier (non payant).

5°/ Projet du ramassage des encombrants

Jean-Marie Guéro informe le comité de quartier que les encombrants ne seront plus ramassés systématiquement chaque premier vendredi de chaque mois comme c'est le cas aujourd'hui à partir du 1^{er} Janvier 2021. Le ramassage se fera par prise de rendez-vous avec le service de retrait des encombrant après cette date. Une communication officielle et un mode d'emploi sera transmis ultérieurement.

6°/ Dépôts Sauvages :

Concernant la plainte du conseil de quartier quant aux des dépôts sauvages :

Jean-Marie Guéro : « Maintenant, on passe à l'acte, on met en œuvre des solutions pour surprendre ces personnes irrespectueuses. Nous allons mettre en place des systèmes permettant de verbaliser les contrevenants. »

Par ailleurs, accompagné de Mr Kervazo, Mr Le Bec, Mr Poulard et Mr Boivin, Jean-Marie Guéro explique avoir identifié une quarantaine de points de dépôts sauvages qui seront prochainement nettoyés. Mais la mise en place de pièges photographiques va permettre de verbaliser systématiquement les contrevenants. La mairie sera intransigeante dans ce domaine.

7°/ Informations de quartiers

Carte des déchets :

Il est rappelé que pour obtenir une carte pour accéder aux déchetteries, il faut se rendre sur le site internet : <https://www.coeuressonne.fr/votre-quotidien/dechets/decheteries-ou-eco-centres/demande-de-carte-decheterie-en-ligne.html>

Vitesse sur la Route de Corbeil :

Une liste de propositions a été réalisée par un collectif d'habitants qui ne supportent plus la vitesse excessive des véhicules sur cette route.

La mairie étudie les solutions proposées, bien qu'elle n'ait pas la main puisque cette route est départementale.

Il est déjà acté que la police municipale passe régulièrement pour verbaliser les voitures garées sur les trottoirs et on constate déjà du mieux.

Concernant la voirie, la mairie a pris contact avec le Département qui est propriétaire de la route de Corbeil (D152) pour voir ce qui peut être fait.

Christian Kervazo est en charge du suivi de ce dossier et la mairie prend très au sérieux cette problématique.

COMPTE RENDU

Réunion du 29/06/2020 à 20h00 – Centre Sociale Berthe Morisot

Ralentisseur :

Sur la rue des Cendrennes, dans les prochaines semaines, seront installés deux nouveaux plateaux surélevés pour sécuriser le cheminement des enfants qui vont à Jules Vallès.

Poids lourds :

Sur la rue Chaudet, la police municipale essaie d'être présente le plus souvent possible pour verbaliser les poids lourds qui s'y aventurent. Nous vous invitons autant que possible, lorsque des poids lourds sont bloqués, d'appeler la police municipale (09 67 32 47 49).

Par ailleurs, dans le cadre de la réfection de la rue Chaudet, entre Paul Langevin et le passage à niveau, on étudie une solution pour empêcher le passage des camions exceptés les camions des éboueurs et des secours / urgences.

Sur l'axe Palmyre-Pergod / rue Chaudet, des actions de réparation sont en cours pour que les sociétés responsables des dégradations causées par les camions réparent les dégâts.

Pierrette Grange encourage à mettre un panneau indiquant une limite de taille et de hauteur pour dissuader les camions de s'y aventurer. L'information a été transmise par Jean-Marie à M. Arbelet.

Travaux Chaudet :

A partir du 7 juillet, les travaux commencent dans la rue Chaudet (via Cœur d'Essonne - Régie de l'eau). La durée des travaux sera de 3 semaines pour cette première partie (rond-point de l'école Langevin jusqu'à la voie ferrée). Ils vont faire passer ensuite la conduite d'eau sous les voies de la SNCF. La deuxième phase sera de la voie ferrée jusqu'au rond-point Chaudet / Palmyre-Pergod et cela jusqu'à septembre. Un document a été envoyé aux habitants de la rue. La rue sera fermée pendant 12 semaines.

On profite de l'ouverture de tranchées pour refaire la rue au niveau des lignes électriques : les travaux démarrent le 10 août 2020. Mais les lignes électriques ne seront pas enterrées.

Une réunion d'information aux riverains sera organisée dans la première quinzaine de juillet. Soit pour la totalité des travaux, 3 à 5 mois de durée au total.

Seront installées des places de stationnement dans le virage après la voie ferrée, des trottoirs PMR (permettant le passage de personnes à mobilité réduite). Enfin, on va matérialiser également des pictogrammes pour une voie cycliste à contresens.

Le comité de quartier se pose plusieurs questions quant à la fermeture de la rue pour travaux. Comment vont faire les habitants pour se garer chez eux ? Quand on parle d'un passage à niveau condamné, le sera-t-il aussi pour les piétons ? Le courrier reste imprécis sur la question de fermeture. Le comité de quartier aimerait des précisions.

Besoin de débroussailler :

Isabelle de Figueiredo a listé les points gênants où il faut débroussailler ou tailler les végétaux :

COMPTE RENDU

Réunion du 29/06/2020 à 20h00 – Centre Sociale Berthe Morisot

- Rue des Cendrennes : débroussaillage nécessaire
- Croisement de la Rue Fontaine / Rue des Petites Fontaines : le stop n'est plus visible.
- Rue du Parc : il faudrait tailler les troènes pour rendre la visibilité aux automobilistes.
- 1 Rue des Cendrennes : maison qui fait l'angle – rosier à tailler...
- Rue Fontaine : des ronces au niveau du garage....

Sur les panneaux lumineux :

L'horaire des panneaux d'affichage n'est pas calé à la bonne heure. Cela ne concerne que celui au niveau du feu du Pré Barallon... Il s'agit d'un problème de réseau. Pierre Ragot et Laurent Boivin travaillent sur la question pour régler ce souci.

Le feu tricolore de la mairie :

Rue René Dècle : le radar du feu tricolore est dirigé vers la mairie et donc ne se déclenche pas... Il faudrait le remettre dans le bon sens. Et le déclenchement se fait actuellement de manière bizarre à cause d'un cycle bloqué. Ce problème a été signalé aux services techniques.

Vente de drogue devant l'école Jules Vallès :

Pierrette Granges explique qu'entre 16h et 17h, en pleine journée, la voiture des dealers s'installe devant l'école pour faire son trafic. Une photo de la voiture a été prise et envoyée à la police municipale... A priori, pour Pierrette, il n'y aurait pas d'action.

Jean-Marie Guéro rappelle les dernières opérations de polices municipales/nationales réussies dans le bois de Chanteloup ou au Pré Barallon pour attraper les trafiquants de drogue. Ce sujet est pris très au sérieux par la police municipale qui agit. Jean-Marie Guéro transmet cette question à Christian Kervazo.

Les jeunes du quartier :

Rudy Kazi rappelle que ces problématiques sont souvent le fait de jeunes qui sont perdus et peut être pas assez accompagnés.

Il constate des difficultés comme le problème de chômage, manque de formation, décrochage scolaire... Jean-Marie demande à Rudy quelles seraient les meilleures solutions ? Jean-Marie Guéro propose également de rencontrer ces jeunes pour qu'ils nous disent ce qu'ils aimeraient.

Jean-Marie Guéro invite Rudy Kazi à en rediscuter ensemble pour étudier des projets / solutions sur ce sujet. Jean-Marie Guéro va tenir informé Pierre-Jean Le Bec sur cette question également.

Sentier de Fontaine Mesnil :

Isabelle de Figueiredo informe que la route est effondrée depuis quelques semaines. Les services techniques sont informés a priori. Isabelle souhaite savoir quand cela va être réparé ? Jean-Marie Guéro transmet cette demande à Fabrice Arbelet.

COMPTE RENDU

Réunion du 29/06/2020 à 20h00 – Centre Sociale Berthe Morisot

La Pharmacie Vallès :

Brigitte Coudière demande si la pharmacie sera remplacée. Franck John explique que la licence a été rachetée par la pharmacie de l'Orge donc il n'y aura pas de nouvelle pharmacie... Quant à un nouveau commerce, cette question est toujours un sujet compliqué. Il suffit de savoir comment il a été difficile d'obtenir une boulangerie au moulin de la Boisselle ...

Travaux sur la N20 :

Laurent Boivin informe le comité de quartier que, cet été, de gros travaux sur la N20 vont avoir lieu : du 10 au 14 août, le Département réalise le revêtement complet, de l'échangeur d'Arpajon jusqu'à celui de Linas. La circulation se fera en partie sur l'autre voie, il y aura des perturbations.

Horaires d'ouverture de la Police Municipale :

En moyenne, la police municipale est disponible de 8h à 17h chaque jour de la semaine. Cependant, ils peuvent avoir des horaires variables selon les urgences, les événements. Pour les joindre, le plus efficace est d'appeler le numéro 09 67 32 47 49 (qui est renvoyé sur le portable de service de l'un des agents).

Information sur les travaux sur la résidence Jules Vallès :

Pierrette Georget informe que la nouvelle société fraîchement arrivée est cette fois-ci sérieuse et efficace. C'est une bonne nouvelle. Le quartier respire.

Fin de réunion à 22h30.

PROCHAINE REUNION ET ORDRE DU JOUR :

- Date du 6/10/2020 à 20h00
- Ordre du jour :
 - Assemblée Générale du comité de quartier La Bretonnière